



0-4
ans

*Accompagner
un enfant sourd ou
malentendant en âge
préscolaire (0-4 ans)*



fondation
A Capella

Informations destinées **aux parents**
et aux professionnel-le-s de la petite enfance
accompagnant un enfant présentant
une déficience auditive.



POUR LES PARENTS

Vous êtes parent d'un enfant sourd ou malentendant ?

Votre enfant est atteint de surdit  ou de malentendance et vous aimeriez l'aider   entrer en communication avec vous et son entourage. Que faire et comment vous y prendre ?

La langue parl e compl et e, ou LPC, est un outil pratique pour y parvenir. Cette technique visuelle (voir page 6) s'apprend rapidement et peut  tre utilis e avec l'enfant d s son plus jeune  ge, que celui-ci soit ou non appareill  ou implant . Gr ce   la LPC, votre enfant peut s'int grer dans son environnement de vie et notre soci t , qui reposent tous deux sur la communication orale (langue parl e autour de lui).

La Fondation A Capella, avec ses codeuses-interpr tes en LPC, est sp cialis e dans ce domaine. Elle vous accompagne pour mettre en place un projet d'int gration adapt  aux besoins et au rythme de votre enfant, au moyen de la LPC. Elle peut  galement vous proposer des solutions pour apprendre la LPC.

Comment  a se passe et   quoi  a sert ?

Une professionnelle de la LPC, appel e codeuse-interpr te en LPC, accompagne l'enfant au b n fice d'un projet individualis  avec la LPC. Elle rencontre r guli rement l'enfant chez lui et/ou dans le lieu d'accueil de jour (cr che, garderie, jardin d'enfants, etc.) qu'il fr quente.

Par sa pr sence et ses interactions avec l'enfant, la codeuse-interpr te en LPC favorise :

- la sensibilisation   la LPC,
- le d veloppement du langage d s les premiers babilllements,
- le jeu et les  changes tant avec les adultes qu'avec les autres enfants,
- la socialisation et l'apprentissage des r gles de vie au sein du lieu d'accueil.



***« J'ai cod  un mot  
mon enfant et il l'a r p t  juste ».***

C.A., m re de deux filles sourdes implant es.

0-4
ans



POUR LES PARENTS

0-4
ans



Où s'adresser ?

Pour bénéficier des prestations d'une codeuse-interprète en LPC, il suffit de contacter la Fondation A Capella. Son Service d'aide à l'intégration (SAI), en collaboration avec vous et les autres professionnel-le-s entourant votre enfant, évalue vos besoins, élabore un projet de LPC personnalisé pour votre enfant et organise les prestations de codage-interprétation en LPC définies dans le projet.

Par ailleurs, le SAI vous offre, dès le diagnostic de surdité ou de malentendance posé et tout au long de votre cheminement, un service de proximité et d'écoute qui vise à :

vous ACCUEILLIR

avec les doutes, les interrogations, les craintes et les attentes qui sont peut-être les vôtres, en vous permettant de les partager avec des professionnelles expérimentées.

vous INFORMER

- sur la surdité et ses répercussions,
- sur les aides et ressources disponibles dans votre région,
- sur les autres possibilités de communication qui existent pour votre enfant, si nécessaire.

vous ACCOMPAGNER

- dans les démarches administratives à effectuer,
- lors des réunions de réseau avec les professionnel-le-s s'occupant de votre enfant,
- en cas d'étape importante dans le parcours de votre enfant.

Qui paie les prestations de codage-interprétation en LPC ?

Dans le cadre préscolaire, les prestations réalisées par les codeuses-interprètes en LPC de la Fondation A Capella sont principalement prises en charge par les pouvoirs publics ou le fonds d'entraide de la fondation.

La **LPC**, c'est quoi ?

Les personnes présentant une déficience auditive communiquent en utilisant la langue des signes et/ou la langue parlée. On pense souvent qu'elles comprennent ce qui se dit en lisant sur les lèvres. Pourtant, seuls 30% des mots prononcés peuvent être décodés grâce à cette lecture labiale. C'est là qu'intervient la langue parlée complétée (LPC): il s'agit d'une technique visuelle qui utilise un codage avec les mains et les doigts pour compléter la lecture labiale et rendre les sons visibles. En étant initiés très tôt à la LPC, les jeunes enfants peuvent lire davantage de mots sur les lèvres, ce qui facilite leur intégration au quotidien.

+ POUR EN SAVOIR PLUS
www.a-capella.ch → La LPC

A Capella, plus de 20 ans d'expérience dans le domaine de la surdité

La Fondation A Capella a vu le jour en 2000, à l'initiative de parents d'enfants présentant une surdité ou une malentendance. Elle est notamment active dans toutes les régions francophones de Suisse. A Capella a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec une déficience auditive à l'aide de la langue parlée complétée (LPC). Elle offre à ses bénéficiaires et à leurs familles des conseils, un accompagnement personnalisé et des prestations de codage-interprétation en LPC. Aux professionnel-le-s, elle propose de l'information, du conseil et des moyens pour accueillir des bénéficiaires présentant une déficience auditive.

+ POUR EN SAVOIR PLUS
www.a-capella.ch → Nos prestations

LA LPC EN UN COUP D'ŒIL

8 CLÉS DES DOIGTS POUR CODER LES SONS CONSONNES



m / t / f



b / n / ue



g



r / s



k / v / z



l / ch / gn / oue

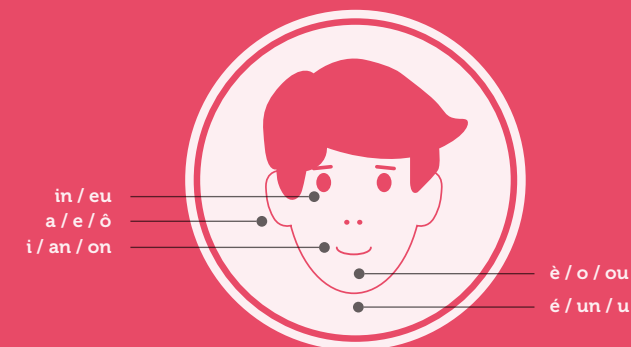


ill / ng



p / d / j

5 POSITIONS DES MAINS POUR CODER LES SONS VOYELLES



LE MÉTIER DE CODEUSE-INTERPRÈTE EN LPC

Les codeuses-interprètes en LPC sont des professionnelles spécialisées dans la surdité et la LPC. Elles sont formées pour accompagner – au moyen de la LPC – les personnes présentant une déficience auditive dans des situations diverses de communication orale. Pour les enfants entre 0 et 4 ans, elles interviennent dans les familles et les lieux d'accueil de la petite enfance (crèches, garderies, jardins d'enfants, etc.).



POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

Vous êtes un-e professionnel-le de la petite enfance et accueillez un enfant sourd ou malentendant ?

Chaque enfant acquiert le langage avec sa famille, mais aussi au contact d'autres personnes, dont ses pairs. Toutefois, la plupart du temps, un enfant avec une déficience auditive – même appareillé ou implanté – ne développe pas le langage oral comme les autres enfants. Il peut donc avoir besoin d'une aide. C'est là qu'intervient la codeuse-interprète en langue parlée complétée (LPC) de la Fondation A Capella (voir page 6). À la demande des parents, celle-ci accompagne l'enfant quelques heures par semaine dans la structure d'accueil de la petite enfance qu'il fréquente (accompagnement précoce).

En quoi la codeuse-interprète en LPC est-elle utile ?

En plus d'aider l'enfant, la codeuse-interprète en LPC collabore étroitement avec l'équipe éducative et lui offre son soutien pour :

- discuter de l'enfant et de la spécificité de sa surdité;
- favoriser une intégration optimale de l'enfant au sein du lieu d'accueil;
- permettre une prise en charge adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant.



Que fait concrètement la codeuse-interprète en LPC ?

Avec l'enfant, elle

- stimule sa communication préverbale;
- favorise chez lui l'acquisition du langage oral avec l'appui de la LPC;
- l'initie au décodage de la LPC par immersion ou par des jeux codés en LPC;
- le soutient dans sa compréhension verbale;
- l'aide à se sociabiliser et à apprendre les règles de vie au moyen de la LPC.

Avec l'équipe éducative qui le souhaite, elle

- l'initie à la pratique de la LPC;
- met en place l'activité «Sac à histoires» (si la situation de l'enfant le permet): lecture hebdomadaire d'un livre à haute voix, avec codage-interprétation simultané en LPC et/ou en langue des signes.

PLUS SUR LE «SAC À HISTOIRES»
www.a-capella.ch/coffre-histoires

Quel est le rôle d'A Capella ?

La Fondation A Capella emploie les codeuses-interprètes en LPC et organise leurs interventions. Avec son Service d'aide à l'intégration (SAI), elle est l'interlocutrice de référence pour les structures d'accueil de la petite enfance accompagnant un enfant avec une déficience auditive dans le cadre d'un projet avec la LPC. Elle est également à disposition de l'équipe éducative pour:

- établir un projet de LPC pour l'enfant, en collaboration avec les parents et l'équipe éducative;
- participer à des réunions de réseau;
- conseiller sur la surdité et les spécificités qui lui sont liées.

« Au début, ce ne sont que quelques mots choisis, faisant partie de l'univers de l'enfant, qui sont codés en LPC. L'enfant essaie souvent d'imiter l'adulte et se montre de plus en plus attentif à son visage. Cela développe son attention et crée des conditions favorables au développement de la communication et à l'émergence des premiers mots et des premières phrases. »

J.F., logopédiste spécialisée en surdité à Genève



Où nous trouver?

Vous êtes **parent d'un enfant** présentant une surdit  ou une malentendance?

Vous  tes **un-e professionnel-le de la petite enfance** et accueillez dans votre structure un enfant avec une d ficiency auditive?

Vous avez des questions, besoin d'aide, de conseils ou de prestations de codage-interpr tation en LPC?

N'h sitez pas   nous contacter, nous sommes l  pour vous!

Fondation A Capella

Service d'aide   l'int gration (SAI)

info@a-capella.ch

www.a-capella.ch



Votre personne de contact:

Remarque

Afin de simplifier la lecture, la forme f minine a g n ralement  t  utilis e pour d signer les codeuses-interpr tes en LPC d'A Capella, puisque celles-ci sont majoritairement des femmes. Cette forme inclut toutefois aussi les codeurs-interpr tes en LPC, qui sont les bienvenus au sein de la fondation.

Editeur: Fondation A Capella

Concept et r daction: Fondation A Capella | relatif, Lausanne

Concept et graphisme: Blaise Magnenat, Lausanne

Photographies: Aline Fournier